

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2015

Présents 13

Mesdames : Brigitte Allias, Nelly Costa , Sylvie Fanti, Christiane Navard, Hélène Petergac

Messieurs : Roland Bascoul, Pascal Belles, Henri Fabre, Michel Gil, Jean-Marc Giammarinaro, Henri Moczulski, Didier Pérez, Joseph Smolenski

Absent : Daniel Bonano

Secrétaire de Séance : Christiane Navard

*Après approbation des procès-verbaux des deux séances précédentes, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour*

Demande de subvention Judo

-Après avoir délibéré, le conseil refuse d'accorder une subvention à l'association judo club de Villemagne – 4 licenciés au judo club résident à Graissessac -.

- Une demande de subvention de l'association française des sclérosés en plaque n'est pas validée par le conseil.

*Il est à noter que la municipalité soutient activement le dynamisme associatif local : 14 associations sont subventionnées en 2014, un don est attribué à trois associations pour la recherche médicale ( ligue contre le cancer, Sidaction, téléthon)*

lettre de jalabert Philippe

Mr Jalabert signale un dysfonctionnement d'évacuation des eaux de ruissellement qui se répandent de la route à son domicile. La commission des travaux va se rendre sur les lieux afin d'apporter une solution et remédier à ce problème.

Devis marché couvert et rapport expert

Le cabinet d'expertise Texa expertise à Montpellier a diagnostiqué : la réfection de la toiture doit être effectuée, l'étanchéité du mur mitoyen à l'habitation doit être vérifiée

Le devis de l'entrepreneur est de 6580 €

La commission des travaux sera convoquée sur les lieux pour constat .

Division parcellaire Czarnecki

Mr Czarnecki s'étant désisté de l'achat du terrain ( ex terrain minier), Les frais de géomètre, étude et plan réalisés par le Cabinet Roques, demeuraient à sa charge .

Mr Czarnecki opte pour l'achat du terrain soit 1091 m2 à 2 € le m2.

Mr Borecek s'était engagé à l'achat d'une autre parcelle du lot ( ex terrain minier). Il ne peut être exonéré de frais de géomètre en cas de désistement. Une lettre de notification lui sera adressée en ces termes.

Suppression boîte aux lettres

La Poste signale la suppression de la boîte aux lettres située Place Vieille pour utilisation insuffisante de la clientèle.

Redevance Service Incendie

La redevance pour l'année 2015 est de 19 211 €

### Location Maxifil

Après constat de vandalisme : câbles arrachés et dérobés, la réfection de l'électricité s'avère nécessaire ainsi que sa mise aux normes .

Certains panneaux du faux plafond sont à renouveler

Des devis seront sollicités, un repreneur étant intéressé par ce local

### humidité du gîte neuf

Suivant les tests et prélèvements réalisés par l'ingénierie Murtronic, il s'avère que le taux d'humidité est à l'intérieur du gîte de 15 % au lieu de 2,5% à 5% (la norme)

Pour l'extérieur, le taux est normal .

Le procédé de déshumidification proposé pendant un an pour éviter la capillarité – testé au musée Fabre de Montpellier, et au Casino de Lamalou coûte 4776 € . est garanti 40 ans.

Cette option d'achat sera étudiée après le débat d'orientation budgétaire .

### Questions diverses

#### Réunions

- Le rassemblement du Comité pluraliste SNCF concernant la ligne Béziers-Paris-Neussargues a lieu le 28 Février à ST Chély d'Apcher

- La formation à Puisserguier jeudi 19 février concerne le Contrôle budgétaire de la chambre régionale des comptes

- A la salle du conseil de la mairie, aura lieu l'enregistrement de l'émission radio France Bleu Hérault Super Héros

- Réunion au Conseil Général à Béziers: à compter du 1/1/2016 ERDF effectuera un appel d'offre mettant en concurrence plusieurs fournisseurs d'électricité .

Hérault Energie est le maître d'oeuvre pour négocier le contrat : un groupement d'achat permettrait de réaliser 15 à 25 % d'économie en se regroupant. Une convention sera signée , le contrat pourra être renégocié chaque année .

- Le goûter des Aînés est fixé le Mercredi 18 mars à 15 heures . Il concernera les 65 ans et plus ( pour les couples : il conviendra qu'un 1 sur 2 ait au moins 65 ans ) .

-Bibliothèque : un spectacle dédié aux enfants est prévu au mois de Mai.

Mr Giammarinaro Délégué sollicite une participation municipale de 200 €.

Accordé à titre exceptionnel dans l'attente de la création de l'association Bibliothèque.

#### Travaux divers

- la réfection du mur du Clédou est envisagée : le coût estimé est de 300 000 € ; le projet serait subventionné à 80%, 20% soit 60 000 € restant à la charge de la municipalité

- Filet Ste barbe : une demande de subvention sera sollicitée à la commission des sports de l'intercommunalité-

- Local des jeunes : le local va être fermé jusqu'à présentation du Bureau de l'association des jeunes

- Poubelles parking du château : commission des travaux sera convoquée afin de déterminer l'emplacement des containers et les travaux nécessaires à leur mise en place. Les riverains seront concertés à cet effet.

#### Autre point

- Centre de Gestion : signature d'une convention d'adhésion proposant le remplacement et la mise à disposition de personnel administratif

Prochaine réunion du Conseil le 6 mars à 17 heures le débat d'orientation budgétaire- le vote du compte administratif

